

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2108

Approbation d'une convention de collaboration pour la mise en œuvre du projet "Démocratie"  
entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et Sciences Po Lyon

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. KEPENEKIAN Georges

<b>SEANCE DU 6 JUIN 2016</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2108 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COLLABORATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET "DEMOCRATIE" ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET SCIENCES PO LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La bibliothèque se veut une « fabrique du citoyen » pour reprendre le titre du congrès de l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) tenu à Lyon en 2013 ; elle se veut encore un forum dans la cité, un espace ouvert, une institution citoyenne comme l'atteste la Déclaration de Lyon sur l'accès à l'Information et au Développement que la Fédération internationale des bibliothèques et institutions a promulguée en 2014 à l'occasion du congrès mondial des bibliothécaires.

La Bibliothèque municipale de Lyon qui a pour mission de contribuer à la vie intellectuelle et culturelle, et comme volonté de promouvoir les sciences sociales, invite les citoyens à réfléchir aux enjeux actuels et futurs de nos sociétés, avec un indispensable recul critique.

Ainsi, a-t-elle lancé le projet « Démocratie » qui se déroulera jusqu'à mars 2017 : tout un programme de découvertes, d'échanges, d'ateliers, d'expérimentation et de moments de réflexions collectives autour de notre pouvoir d'agir et des nouvelles manières de mettre et de gérer en commun des ressources, des idées, des espaces... Ce programme se clôturera par un forum dans la ville, temps fort d'activités variées, de débats et rencontres du 9 au 12 mars 2017.

Le projet se déclinera en deux temps :

- un forum de quatre jours en mars 2017 ;
- ce temps fort sera précédé, dès l'automne 2016, par des réflexions et des actions de proximité sur l'ensemble du réseau des bibliothèques prenant la suite de l'exposition « La Démocratie par le foot » de mai-juin.

Il se déclinera plus largement sur la ville et prendra des formes alliant la conférence, la rencontre, la projection, l'atelier, la production de contenu papier, radio, vidéo, exposition...

Ces journées seront d'autant plus fécondes qu'elles présenteront des aspects historiques et internationaux. Par ailleurs, il s'agira d'associer les partenaires institutionnels (notamment l'Education nationale) et ceux du monde associatif dans des actions réellement participatives.

Enfin, ce sera aussi l'occasion pour les professionnels des bibliothèques de réfléchir aux notions relatives à la bibliothèque citoyenne, notamment sous forme d'une journée d'étude.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, il est envisagé un travail collaboratif avec l'Institut d'Etude Politique de Lyon. Ce projet collaboratif fait partie d'une unité d'enseignement de la spécialité de cinquième année de diplôme Stratégies des échanges culturels internationaux.

Les objectifs de ce projet collaboratif sont multiples :

Pour les étudiants :

- se voir confier une mission ;
- leur permettre d'accomplir une tâche professionnelle, d'intégrer une équipe et une structure et de travailler dans des conditions professionnelles réelles (assorties ou pas d'un calendrier et de livrables) ;
- leur faire découvrir la vie professionnelle et celle de l'équipe intégrée, ainsi que les divers partenaires institutionnels ou autres.

Pour la Bml :

- susciter des contributions et trouver des relais d'information au sein de la communauté ;
- lancer des sujets permettant de lancer le débat ou le partage d'expériences et de pratiques entre les internautes-usagers ;
- animer des actions de recrutement de nouveaux membres ;
- veiller à la qualité des réponses et relancer la discussion ;
- gérer l'historique et l'archivage des contenus produits par la communauté ;
- accompagner le développement des fonctionnalités de la plateforme utilisée par la communauté.

Cette collaboration se déroulera entre le 12 septembre 2016 et le 16 décembre 2016. Elle concernera entre 2 et 4 étudiants de niveau M2 Pro Stratégies des Echanges Culturels Internationaux relations internationales

La Ville de Lyon / Bibliothèque municipale s'engage à verser une contribution forfaitaire correspondant à une partie du suivi des projets collaboratifs, d'un montant forfaitaire de 200 € à l'intention du diplôme Stratégies des Echanges Culturels Internationaux de Sciences Po Lyon.

Sciences Po Lyon adressera à l'issue de cette période une facture correspondant à la somme forfaitaire, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire (RIB). En outre, les frais de mission occasionnés à la demande de la Bml restent à sa charge.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et Sciences Po Lyon, afin de collaborer à la mise en œuvre du projet « Démocratie » est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout autre document y afférent.

3. La dépense sera inscrite sur l'exercice en cours, programme CULTURECOM, opération EVENBM, fonction 321.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN